Vendredi 16 décembre 2022

Évangile selon Jean 5.33-36 – Jésus est venu sauver!

Jésus disait aux Juifs : « Vous avez envoyé (v. 36) une délégation auprès de Jean Baptiste, et il a rendu témoignage à la **vérité**. Moi, je n'ai pas à recevoir le témoignage d'un homme, mais je parle ainsi **pour que vous soyez sauvés**. 35. **Jean était la lampe qui brûle et qui éclaire**, et vous avez accepté de vous réjouir un moment à sa lumière. Mais j'ai pour moi un témoignage **plus grand** que celui de Jean : ce sont **les œuvres que le Père m'a données à accomplir**; ces œuvres, je les fais, et elles témoignent que le Père m'a envoyé (v. 33, 37). »

Nous avons déjà regardé les v. 31-47, le 31 mars passé, dans leur ensemble.

Dans le contexte, Jésus vient de guérir un homme handicapé depuis 38 ans (v. 5) à la piscine de Bathzatha, mais certains religieux sont dérangés par le fait qu'il le fit un jour de sabbat (v. 9-10, 16-18; v. 1 - *un jour de fête*, probablement la Pâque). Jésus déclare clairement qu'il a autorité sur le sabbat, considère qu'il est venu révéler le véritable sens, l'intention, de la Loi et donc du sabbat : le sabbat a pour fonction d'alléger le fardeau de l'homme; guérir ou faire du bien fait donc partie du sabbat. Il présente donc son identité de Fils de Dieu, et sa relation avec le Père (v. 17-30), égale à Dieu (v. 18).

Jésus a parlé de cinq témoins attestant qu'il est Dieu (v. 31-39). Qui sont-ils ? 1) Jésus lui-même (v. 31), **2)** Jean-Baptiste (v. 33-35), **3)** ses œuvres miraculeuses (v. 36), **4)** le Père (v. 37; Mc 1.11), **5)** les Écritures (v. 38-39) et **6)** finalement (en plus) les gens qui croient en lui (v. 39-47; 1 Jean 5.9-13). On peut prendre ces témoins isolément et semer le doute sur chacun d'eux. Mais, pris ensemble, ils deviennent irréfutables comme témoignage de l'identité divine de Jésus-Christ. Selon Jésus, croire en Lui passe directement aussi par le fait de croire aux Saintes Écritures (v. 47), afin d'être '*sauvé*' (v. 34; 4.42; 10.9).

Donc, dans les versets qui nous concernent spécifiquement, je vais m'attarder à trois déclarations clés :
1. Le rôle de Jean-Baptiste : *Il a rendu témoignage à la vérité* (v. 33), car Jésus est la vérité (14.6)
2. Le but du témoignage : *Afin que vous soyez sauvés* (v. 34), délivrés de nos péchés
3. L'action de Jésus : *J'ai fait les œuvres que le père m'a données de faire* (v. 36), Obéissance

1. Par son rôle de témoin, Jean rend témoignage à la vérité telle qu'il la connaît. Son témoignage, par les écrits des Évangiles, a un caractère permanent (verbe au parfait). Jésus n'avait pas besoin de Jean pour lui rendre témoignage, mais L'œuvre de Jean fut bénéfique pour les gens, car il leur montra qu'ils étaient dans les ténèbres, pour préparer le chemin pour Jésus, et les éclairait de cette lumière de vérité. La vérité éclaire la vie des gens ; leur condition de perdition, leur besoin de Jésus et la solution en Jésus. Jean était une lampe qui éclaire, pas LA lumière ! Sa lumière éclairait le chemin à Jésus (La Lumière ; 8. 12). Malheureusement, pour la plupart, ce n'était que pour '*une heure,*' un temps.

2. Cette solution au péché humain, leur condition ténébreuse, se trouvait dans la foi en Jésus ; qui il est, son œuvre sur terre et le sacrifice accompli pour leurs péchés. Jean dit (**1.29**) : *Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde*. Il peut effacer, enlever, faire disparaître ce qui te condamne devant Dieu, et rendre ton casier judiciaire blanc devant Dieu. (Lien avec Noël)

3. Pourquoi mériterait-il ta confiance totale ? En raison de l'Action de Jésus (v. 36): *j'ai fait les œuvres que le père m'a données, afin que je les accomplisse* (*achevé*, 4.34; 17.4; 19.28). Voyant que ses auditeurs le méprisent, il les ramène à son Père, selon son habitude. Il a obéi à son Père céleste, c'est Lui qui avait concocté tout ce merveilleux plan de sauvetage de l'humanité par amour. Jésus a fait les œuvres qui avaient été annoncées d'avance dans les écritures, nous disent les versets suivants (v. 38-39), avec précision et puissance. Ses œuvres authentifiaient son identité. Ce n'est pas Jean qui fait des signes, mais Jésus qui fait des miracles (3.2; Es. 35.5-6), voilà pourquoi le témoignage de Jésus est *plus grand* (*meizon*, supérieur, v. 20, 36; 4.12) ! Tout cela témoigne « *que le Père m'a envoyé*. » Donc, tout est là, fournir par le Père au travers Jean-Baptiste et le Christ pour connaître le chemin qui mène au pardon des péchés. Le témoignage est clair, faut-il encore avoir un auditeur qui écoute et qui accepte de soumettre sa vie au Christ ressuscité !